

Année 2007, N°24

Juillet 2007

Editorial

Les caprices de la météo nous feraient presque oublier que l'été est arrivé au calendrier, avec ses rendez-vous traditionnels. Pas un week-end qui ne soit marqué par un événement : les associations s'activent pour organiser des manifestations souvent ambitieuses. La fête du Tennis se déroulera sur deux jours les 14 et 15 juillet avec jeux, animations, tournois. Le comité des fêtes a quant à lui prévu bal, spectacles, feu d'artifice pour le traditionnel rendez-vous du premier week-end d'août.

Notre traditionnelle commémoration de la Croix de la Mine, le 22 juillet, coïncide avec celle, nationale, des victimes de crimes racistes et l'hommage aux « justes » de France.

Dans un tout autre registre, notre commune accueille cette année le concours cantonal de labour, le 12 août. Et les amateurs de pétanque pourront se mesurer lors du concours organisé par l'AAPPMA (les pêcheurs, pour ceux qui n'apprécient pas les sigles!) le 28 juillet ! Tout ceci en espérant évidemment qu'un ciel plus clément permettra au plus grand nombre de profiter de toutes ces propositions.

Rendez-vous un plus lointain, l'inauguration de l'église restaurée, prévue pour le 22 septembre, nous permettra de revenir sur ce qui fut un chantier marquant, que l'éclairage permettra de mettre un peu plus en valeur.

En souhaitant à tous un bon été et de bonnes vacances à nos estivants, je vous invite à profiter de toutes ces occasions de rencontre, d'amitié et je le souhaite de bonne humeur.

Dans ce numéro :

Au Conseil municipal	Page 2
Vote des subventions	Page 3
Inauguration de l'église restaurée	Page 5
Commémoration de la croix de la mine et de Murat	Page 10
Calendrier des animations	Page 11
Etat civil	Page 12

Sommaire :

- Inauguration de l'église restaurée. Le Maire et les conseillers municipaux seront très honorés de vous accueillir à cette manifestation. Cette réception sera suivie d'un vin d'honneur.
- Comité des fêtes Fête annuelle le 4 et 5 août
- La cérémonie de commémoration aura lieu le dimanche 22 juillet.
- LIRE EN FÊTE du 19 au 21 octobre

Au Conseil municipal

1. Plan Départemental Touristique de Randonnée (PDTR) de la Creuse

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal de la proposition faite par le Conseil Général de la Creuse, d'intégrer au PDTR, à compter de l'année 2007, les 50 itinéraires de Promenade et de Randonnée, présentés dans le topoguide « La Creuse à pied » édité en 2005 pour en assurer globalement l'entretien et le balisage afin de conserver une qualité et une cohérence à ces itinéraires faisant l'objet d'une promotion nationale.

Après avoir pris connaissance de la proposition et du tracé de l'itinéraire concerné et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ayant la responsabilité de l'entretien de cet itinéraire dans le cadre de ses compétences communales, **autorise le Conseil Général de la Creuse en lieu et place de la commune**, à procéder, à compter de l'année 2007, à l'entretien et au balisage, de l'itinéraire ci-dessous nommé faisant partie des 50 balades d'intérêt départemental, sélectionnées dans le topoguide « La Creuse à pied ».

Nom de l'itinéraire : Les Gorges du Thaurion

2. Participation financière des communes de JANAILLAT, d'AUGERES et d'AZAT CHÂTENET à la scolarisation des enfants scolarisés à l'école de ST DIZIER LEYRENNE en 2006

Considérant que depuis plusieurs années l'école de ST DIZIER LEYRENNE accueille les enfants domiciliés sur les communes de JANAILLAT, d'AUGERES et d'AZAT CHÂTENET,

Vu l'article 212-8 du code de l'éducation instituant un mécanisme de répartition des charges de fonctionnement des écoles accueillant des enfants issus de plusieurs communes,

Vu l'ensemble des dépenses 2006 de l'école de St DIZIER LEYRENNE qui s'élèvent à 84 831 € (dépenses de personnel, d'entretien, de transport, d'activités, de fournitures scolaires)

sans compter : Les achats d'un nouveau photocopieur à 2 784 € et d'un ordinateur portable à 1660 €

Etant donné que 102 élèves fréquentaient l'école de St DIZIER LEYRENNE en 2006 le coût moyen d'un élève est de 831.68 €

Monsieur le Maire, Hervé GUILLAUMOT, **demande au Conseil Municipal**, s'il est possible,

- de demander à la Commune de JANAILLAT de bien vouloir lui allouer 200 € par enfant de participation financière aux charges afférentes à la scolarisation des dix enfants issus de sa commune, soit pour cette année la somme de 2 000 €
- de demander à la Commune d'AUGERES de bien vouloir lui allouer 200 € par enfant de participation financière aux charges afférentes à la scolarisation des quatre enfants issus de sa commune, soit pour cette année la somme de 800 €
- de demander à la Commune d'AZAT CHÂTENET de bien vouloir lui allouer 200 € par enfant de participation financière aux charges afférentes à la scolarisation d'un enfant issu de sa commune, soit pour cette année la somme de 200 €

3. Prix des concessions des cases au columbarium

La crémation, étant devenue une demande de plus en plus courante (manque de place, évolution des mentalités...), la commune de ST DIZIER LEYRENNE vient d'achever dans le nouveau cimetière une structure destinée à recevoir les cendres des défunts :

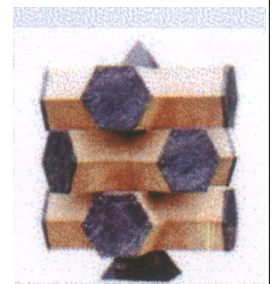
- un columbarium dont les 12 cases sont à vendre
- un Jardin du Souvenir où le dépôt des cendres est gratuit.

Un arrêté du Maire portant sur le règlement relatif au columbarium sera pris en vue d'assurer le bon ordre, la décence, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique dans le nouveau cimetière communal où est implanté le columbarium.

Avant d'en ouvrir l'usage aux administrés, il convient de déterminer le prix des douze concessions du columbarium qui seront attribuées pour une durée de 30 ou 50 années successives.

Pour déterminer le prix des

« La liberté n'est pas la possibilité de réaliser tous ses caprices; elle est la possibilité de



concessions le coût des travaux sera divisé par le nombre de cases disponibles.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, de déterminer de la façon suivante le prix des douze concessions du columbarium qui seront attribuées pour une durée de 30 ou 50 années successives.

- × concession trentenaire : 700 €
- × concession cinquantenaire : 1 100 €

4. Vote des subventions aux associations

ACCA St Dizier Leyrenne (chasse)	305 €
AS de ST DIZIER LEYRENNE (foot)	2 250 €
Amis de l'Ecole Laïque (A.E.L.)	765 €
CTAM de St Dizier Leyrenne	100 €
Chorale «Si on chantait »	305 €
Comité des Fêtes <i>(Pour cette année, exceptionnellement, 140 € en supplément pour remboursement de fournitures)</i>	2 640 €
Les Fils d'Argent	765 €
Tennis Club de la Leyrenne	765 €
Leyrenne Patrimoine	765 €
Leyrenne Athlétic Club	1 500 €
L' Amitié Pongiste	305 €
Association Janaillat « La Leyrenne » (société de pêche)	305 €
Centre Communal d'Action Sociale <i>Colis de fin d'année, Atelier équilibre, Classe de découverte 1 373 €, participation voyages scolaires des collégiens, cadeaux de bienvenue aux nouveau-nés, etc...</i>	4 500 €
Comité USEP de la Creuse	130 €
F.O.L. de la Creuse U.F.O.V.A.	50 €
Collège Jean Picart Le Doux (participation voyages)	200 €
A.D.P.E.P. (Pupilles)	45 €
D.D.E.N.	50 €
J.M.F. du limousin <i>(subvention variable calculée par rapport au nombre d'enfants à l'école)</i>	820 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	50 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	50 €
FNACA	50 €
Le Souvenir Français	50 €
GVA de Bourganeuf	90 €
Les Restaurants du Cœur	200 €
Thuret Voyages SARL <i>(aide au maintien du service public)</i>	550 €

Elections législatives à St Dizier leyrenne

ELECTIONS Législatives 2007 - 1 ^o Tour			
Nb Inscrits	732	%	
Nb Votants	499	68,17	
Blancs/Nuls	16	3,21	
Nb Exprimés	483	96,79	
	Nb Voix	% Exprimés	Rang
VERGNIER Michel	236	48,86	1
JAMMOT Brigitte	137	28,36	2
DE FROMENT Camille	51	10,56	3
LABROUSSE Vincent	34	7,04	4
CUBAYNES Philippe	11	2,28	5
LESOUPLE Chantal	7	1,45	6
FAUCON Elisabeth	3	0,62	7
PIERRAT Marylin	2	0,41	8
CORNET Maurice	1	0,21	9
FOULON Antoinette	1	0,21	9
FONTANA Alexandre	0	0,00	11
Total	483		

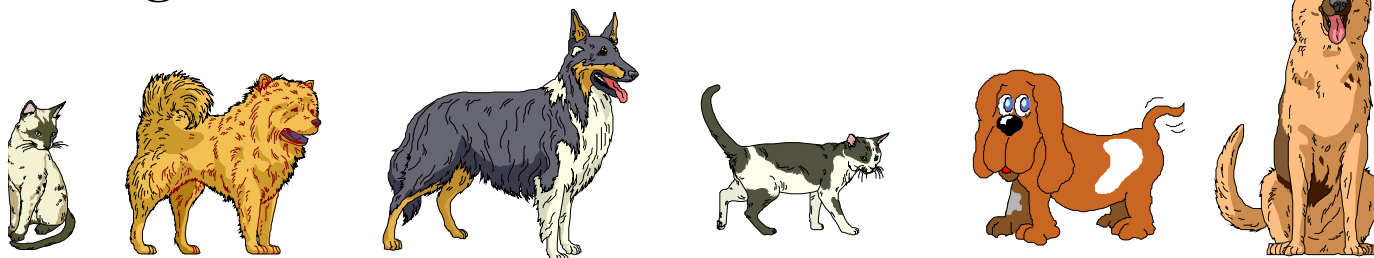


ELECTIONS Législatives 2007 - 2 ^o Tour			
Nb Inscrits	732	%	
Nb Votants	509	69,54	
Blancs/Nuls	12	2,36	
Nb Exprimés	497	97,64	
	Nb Voix	% Exprimés	Rang
VERGNIER Michel	319	64,19	1
JAMMOT Brigitte	178	35,81	2
Total	497		

Total Gauche 58,39 %
 Total Droite 41,20 %
 Total Divers 0,41 %

Total Gauche 64,19 %
 Total Droite 35,81 %

Divagation des chiens et des chats



Protégez-nous ! Il est interdit de nous laisser divaguer !!!

Quand nous sommes sur la voie publique (place, bourg, plan d'eau etc.) même accompagnés nous devons être munis d'un collier portant le nom et le domicile de notre maître.

RAPPEL:

Tenez votre chien en laisse

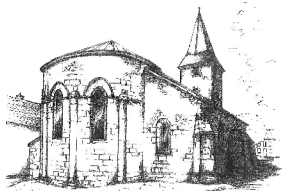
Ne le laissez pas traîner seul sur la place, au plan d'eau sans surveillance.

Chiens et chats sont des animaux domestiques et non des animaux nuisibles. À ce titre ils sont protégés et ne peuvent être éliminés que par décision préfectorale ou judiciaire.



Un arrêté municipal sera adopté afin de prévenir la divagation des chiens et autres animaux et de pouvoir donner lieu à des poursuites pénales ou civiles si nécessaire.

« La majorité a toujours raison mais la raison a bien rarement la majorité aux élections » Jean Mistler



Inauguration de l'église restaurée

Samedi 22 septembre

15 heures	Messe en présence de Mgr DUFOUR, évêque du diocèse de LIMOGES
16 heures	Concert de la Chorale de St Dizier Leyrenne
17 heures	Accueil des personnalités, remerciements et visite de l'édifice.

Le Maire et les conseillers municipaux seront très honorés de vous accueillir à cette manifestation.

Cette réception sera suivie d'un vin d'honneur.

Bibliothèque Municipale



LIRE EN FÊTE du 19 au 21 octobre 2007

Lecture gourmande !

Venez participer à notre concours de cuisine. (adultes et enfants)

Cette année nous vous proposons de réaliser des gâteaux, tartes, entremets, gâteaux secs, bonbons, truffes... **en chocolat.**

Visitez l'exposition de livres de cuisine le vendredi et le samedi matin.

1. Faites votre choix, empruntez un livre de recettes.
2. Revenez le dimanche à 14 heures avec vos réalisations faites en suivant scrupuleusement la recette du livre.
3. À 15 heures, un jury se réunira et récompensera les brillants cuisiniers !

Thé, café, chocolat seront servis à l'issue de cette manifestation

Proverbe anglais : Beaucoup remercier signifie secrètement demander davantage.

- INFORMATIONS - INFORMATIONS - INFORMATIONS -**Collecte des déchets ménagers**

Au cours de la période estivale, qui s'étend du 18 juin au 14 septembre 2007 inclus, les jours de ramassage des déchets ménagers sont, pour notre commune

- chaque mardi : Le bourg, Sagnat Forêt
- chaque vendredi : commune entière, sauf Sagnat Forêt

Votre artisan électricien spécialisé en

DOMOTIQUE & BIOELECTRICITE

Pour votre confort et votre bien-être

Les aménagements qui simplifient la vie



Nicolas ROGERS
Gérant

SARL ROGERS

2, lieu dit Planchat - 23400 St Dizier Leyrenne

Tél & fax : 05 55 54 96 33 e-mail : contact@rogers-elec.fr

SARL au capital de 3 500 € - code APE 453A - N° siret 494.983.240.00016

M. CHAZAT Pascal, Arcy, 23130 Peyrat la Nonière

Mme Audrey BOI SSAY, Champroy,
23400 St Dizier Leyrenne

Dentelle & Tradition

Dentelle & Tradition est la première entreprise creusoise de vente à domicile de lingerie, nous vous proposons un large choix pour une femme (soutien gorge, culotte, string, bustier, panty, nuisette, shorty, collant, bas ... etc) et pour homme (string, slip, boxer) et enfant.

Contactez Audrey votre vendeuse près de chez vous

au 05 55 64 85 07 ou 06 82 16 50 37.

Petites annonces

C Recherche un poêle à bois : Personne à contacter au 05 55 64 43 76

C Terrain constructible à vendre à Pommerolles (5 100 m²)

tél : 05 55 64 45 10 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

C À louer : Grande maison entièrement rénovée avec jardin.

RDC : cuisine, séjour, salon avec cheminée, WC

1er étage : 3 chambres, salle de bain, WC

2ème étage : grenier - cour intérieure ouverte avec abri bois, terrasse close

Contact : 04 90 85 99 59 ou 04 90 69 88 72


Fête du Tennis

COURT DE TENNIS / PLAN D'EAU

<p>Samedi 14 juillet De 13 h 30 à 20 h</p> <p>Inscriptions gratuites Animations/tournois</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ mini tennis ✓ Enfants ✓ Adolescent (es) ✓ Adultes hommes et femmes ✓ Mixte et Familles <p>Coupes aux vainqueurs Nombreux lots Restauration rapide buvette</p>	<p>Dimanche 15 juillet Dès 10 h</p> <p>Matches de démonstration 12 h 30 / 15 h</p> <p>Repas champêtre sous chapiteau Date limite des inscriptions le 13/07/07 Tarif s : 13 € / adulte 7 € / enfant de + de 9 ans</p> <p>Dès 15 h Salle des fêtes Grand bal disco / musette Avec Nicole BERGES Toutes générations Tarif unique : 5 € <i>Gratuit pour les personnes ayant participé au repas de midi</i></p>
<p>Sur place : Jeux enfants, magicien</p>	<p>Buvette - Jeux - Tennis en simultané l'après-midi</p>
<p>ORGANISATION T.C. LA LEYRENNE EN PARTENARIAT AVEC LE T.C. BENEVENT/T.C. BOURGANEUF RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS / RESERVATIONS AUX NUMEROS SUIVANTS : 05 55 64 45 18 / 05 55 64 42 25 / 05 55 64 42 28</p>	

Tennis club de la leyrenne

Dans le cadre du CEL, le tennis à l'école a connu chaque mardi depuis avril une intense activité, après les tests du 19 juin 2007, six enfants ont obtenu des diplômes et médailles remis à l'école.

	<p>Tristan BERNARD, Benjamin LEGRAS, Lucas LEGRAS, Florent PETIT, Ludivine ROGERS, Quentin VERWARDE</p>
<p>Félicitations aux heureux lauréats</p>	
<p>Rendez-vous à la rentrée avec de nouveaux participants.</p>	



Boulangers professionnels et amateurs en plein travail

TEILLET n'avait sans doute jamais connu une telle affluence ! Dès le 11 mai les boulangers amateurs, sous la férule de Fabrice, préparaient le four mis gracieusement à notre disposition par la famille VINCENT.

Le samedi toute la journée, les préparatifs se poursuivaient avec à midi la dégustation du « Bæckeofe », spécialité Alsacienne qu'on faisait cuire ... dans le four du boulanger.

Mais le grand jour était bien évidemment le dimanche 13 mai où pains, pizzas, tartes, pourtant

préparés en abondance, n'ont pu satisfaire toutes les demandes tandis que « Les Fils d'Argent », le « Tennis Club de la Leyrenne » et l'« Amitié Pongiste Leyrennoise » assuraient l'animation avec des stands variés.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête et rendez-vous l'année prochaine, dans un autre village de la commune.



C'est quoi, le bæckeofe ?

Renaissance du lavoir de CHAMPROY

Il était une fois une fontaine et un lavoir oubliés de tous, même de la plupart des habitants de leur village. C'était le cas à CHAMPROY jusqu'à ce que Mr PERRICHON nous signale leur présence.

L'ensemble méritait sortir de l'oubli. C'est pourquoi les bénévoles ont retroussé leurs manches et, réussissant à passer à travers les gouttes de ce mois de juin, ont remis les lieux en état.



Pendant que ces messieurs s'occupent du bassin ...

Le muret soutenant les pierres à laver a été remonté, le bassin nettoyé... la bonde d'origine en bois retrouvée intacte continuera son office.

Le bouche à oreilles a bien fonctionné et nombreuses ont été les visites du chantier par des « anciens » du village qui nous ont apporté de précieuses précisions sur l'utilisation des lieux et leur configuration passée.

L'aménagement sera parachevé par l'installation d'un coin pique-nique et le balisage d'un circuit de découverte autour de CHAMPROY.



... ces dames préparent le balisage du circuit

Inauguration le 15 septembre, pour les journées du patrimoine.

« le peuple est avide de spectacles et y court parce qu'il est amusé quand il en jouit, et qu'il est encore

Comité des fêtes : Fête annuelle le 4 et 5 août

Samedi 4 août, salle des fêtes

BROCANTE : Renseignements au 05 55 64 40 24

DANSES FOLKLORIQUES

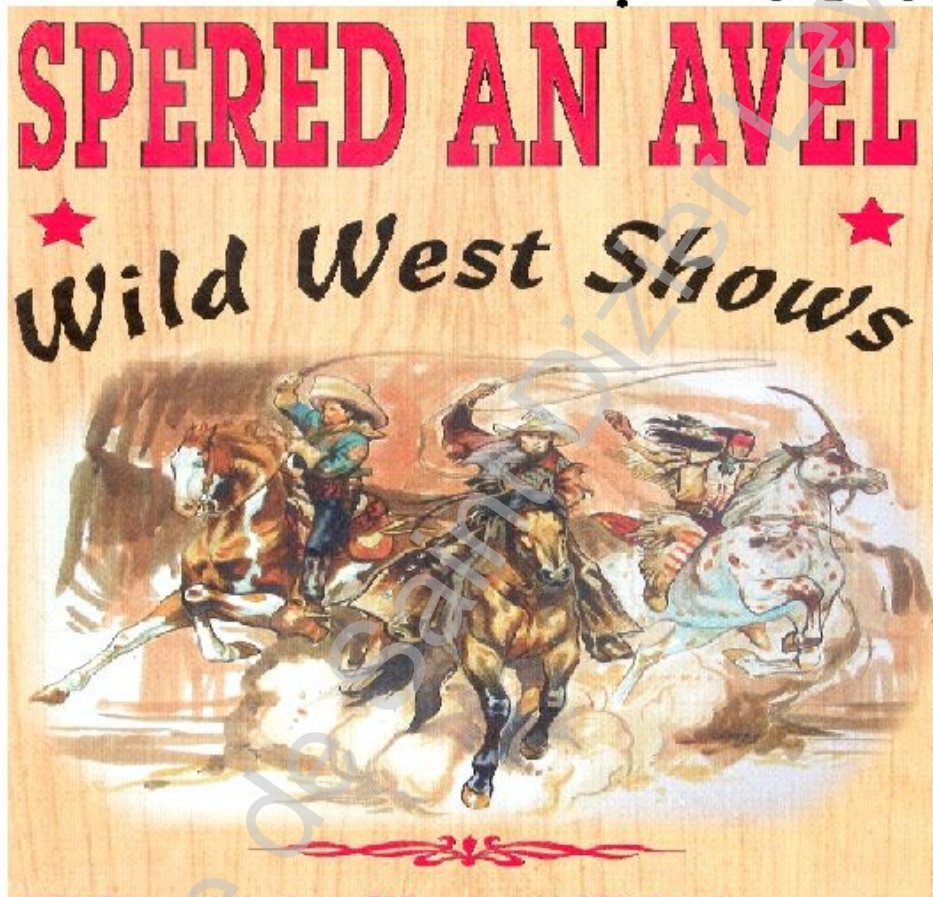
MAJORETTES LES DIABLESSES

BAL AVEC SHOW SEXY

DIMANCHE 5 AOÛT

2007

15 h



**DANSES
COUNTRY
à l'entracte**



Spectacles Western Historiques

*La troupe Spered An Avel se propose de vous faire revivre
le mythe de la conquête de l'Ouest par :*



COMITE DES FETES

RESTAURATION - FETE FORAINE

FEU D'ARTIFICE

Fête entièrement gratuite sauf le bal et le spectacle



Pour préparer le Téléthon 2007 une réunion sera organisée le
jeudi 6 septembre à 20 h 30 salle de la mairie

L'AAPPMA Janaillat - la Leyrenne



28 juillet : Concours de pétanque au stade municipal



1er septembre : Concours de pétanque « trophée Raymond DUPHOT »

Concours de labour : dimanche 12 août

À La Villatte chez Patrick FAURY, Le dimanche 12 août 2007

aura lieu un concours de labour organisé par les jeunes agriculteurs du canton de Bourgneuf



Début des épreuves à 14 heures



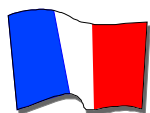
Différentes animations (sciage de bois, exposition etc.)

BUFFET - BUVETTE

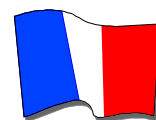
COMMEMORATION

DE LA CROIX DE LA MINE ET DE MURAT

Chaque année, depuis la Libération, la Commune de SAINT DIZIER LEYRENNE reçoit, le dimanche le plus proche des 19 et 20 juillet, les délégations des Maquis du Cher et de l'École de la Garde pour célébrer les souvenirs du massacre de maquisards à la Croix de la Mine le 19 juillet 1944 et de celui d'élèves de l'École de la Garde et de maquisards au village de Murat le 20 juillet 1944.



La cérémonie de commémoration aura lieu le



dimanche 22 juillet

Le rassemblement se fera à la Mairie de Saint Dizier Leyrenne à partir de 10 heures.

La cérémonie de la Croix de la Mine aura lieu à 10 H 30 et celle de Murat à 11 H 30 environ.

Dimanche 22 juillet : Journée de Commémoration des victimes des crimes raciste et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux « justes » de France.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette cérémonie, salle de la Mairie.

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 15 juillet	<i>Tennis club</i> : Fête du Tennis	Salle des fêtes
Dimanche 22 juillet	COMMEMORATION DE LA CROIX DE LA MINE (10h30) ET DE MURAT (11h30) Rassemblement à 10 h à la mairie et Journée de commémoration des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux « justes » de France	
Samedi 28 juillet	<i>AAPPMA</i> : concours de pétanque	Stade
Samedi 4 et Dimanche 5 août	<i>Comité des fêtes</i> : Fête de St Dizier Brocante, bal, fête foraine, restauration Dimanche à 15 h Spectacle de western historique, feu d'artifice	Salle des fêtes
Dimanche 12 août	Concours de labour	La Villatte
Samedi 1er septembre	<i>AAPPMA</i> : concours de pétanque	Stade
Jeudi 6 septembre	<i>Atelier Equilibre</i> : Module sommeil	Salle des fêtes
Dimanche 9 septembre	<i>Fils d'argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Dimanche 16 septembre	<i>L.A.C.</i> : Tour de la commune	Salle des fêtes
15 et 16 septembre	Journée du patrimoine inauguration lavoir de Champroy	Champroy
Samedi 22 septembre	Inauguration de l'église messe, concert et réception.	Église et sur la place
Dimanche 30 septembre	<i>Tennis club</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 6 octobre	<i>AEL</i> : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 7 octobre	<i>Fils d'argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 20 octobre	<i>Foot</i> : Repas	Salle des fêtes
Dimanche 21 octobre	<i>Tennis club</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 27 octobre	<i>Comité des fêtes</i> : Loto	Salle des fêtes
Samedi 3 novembre	AEL : Jus de pomme	Ecole



Célébration d'été exceptionnelle à la chapelle de CHAMPROY

Le vendredi 10 août 2007 à 19 heures

État civil

Naissance

Elise BRUNET née le 26 juin 2007

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux au bébé.

Mariage

Véronique, Henriette, Yvonne, Jeannine MARTIN et
Alain, Jean-Baptiste GIRAUDIER le 19 mai 2007

Laurence NICOLAS et Benoît, Marie, Claude JOUSSEIN
le 30 juin 2007

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur .

Les quêtes des mariages Giraudier (100 €)

et Joussein-Nicolas (150 €) ont été offertes à l'école de St Dizier Leyrenne

MERCI.

Décès

Monsieur Michel, Daniel GIRY (54 ans)

Madame Marcelle, Lucie COUTY (81 ans)

Madame Hélène HILARION (84 ans)

Monsieur Bernard, Louis, Henri VILLETTE (83 ans)

Monsieur François, Félix, Léonce PATEYRON (85 ans)

Monsieur André PLANCOULAINE (99 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

St Dizier Infos

Le bulletin d'information de la commune de St Dizier Leyrenne

Mairie de Saint Dizier Leyrenne, 1, rue du Colombier, 23400 ST DIZIER LEYRENNE

Téléphone : 05 55 64 40 30 Télécopie : 05 55 64 46 87 Messagerie : mairiesdl@orange.fr

Adresse du site internet : saintdizierleyrenne.fr

« Dans tous les cas mariez-vous ! Si vous tombez sur une bonne épouse, vous serez heureux. Si vous tombez sur une mauvaise, vous deviendrez philosophe, ce qui est excellent pour l'homme... »

Socrate